

Karine Cellard, *Leçons de littérature. Un siècle de manuels scolaires au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011

Monique Lebrun

Volume 14, numéro 2, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008792ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008792ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)

1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lebrun, M. (2011). Compte rendu de [Karine Cellard, *Leçons de littérature. Un siècle de manuels scolaires au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011]. *Globe*, 14(2), 229–232. <https://doi.org/10.7202/1008792ar>

que, selon les auteurs, les rapports des commissions préparent et modèlent l'opinion et la politique. C'est ainsi que le gouvernement a exprimé, en 1998, ses regrets pour sa gestion des affaires indiennes et sa responsabilité dans la situation actuelle des Autochtones, officialisés par des excuses en 2008.

L'impasse amérindienne démontre à quel point, pendant presque 200 ans, on a ignoré les commissions d'enquête, leurs remarques et leurs recommandations. L'évolution de la question amérindienne au Canada prouve cependant qu'elles n'ont pas été inutiles, comme le montre l'article 35 de la loi constitutionnelle de 1982 sur les droits des peuples autochtones du Canada : « Les droits existants, ancestraux ou issus des traités, des peuples autochtones du Canada, sont reconnus et respectés ». Ainsi, les dernières pages de cet ouvrage bien documenté semblent annoncer une possible sortie de l'impasse.

À la fin du livre, la chronologie, depuis la création par les Britanniques en 1755 du département des Affaires indiennes jusqu'au début de l'ère des traités numérotés en 1879, les notes relatives aux nations indiennes et l'index qui les suit enrichissent l'ouvrage de Michel Lavoie et Denis Vaugeois. L'originalité de leur travail réside dans le fait qu'ils accompagnent le lecteur au fil des pages en répondant à ses éventuelles interrogations grâce aux abondantes annotations qui émaillent le texte. Puis, dépassant le cadre des trois rapports qui forment le corps du livre, ils montrent que, contrairement aux apparences, ils ont largement influencé la politique indienne canadienne et continuent à le faire. C'est pour ces raisons que *L'impasse amérindienne* fera référence pour tous ceux qui s'intéressent aux relations entre le Canada et les peuples autochtones.

Marie-Claude Strigler
Paris III – Sorbonne nouvelle

Karine Cellard

Leçons de littérature. Un siècle de manuels scolaires au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011.

Cet ouvrage magistral, issu de la thèse de doctorat de l'auteure, lui a valu le prix d'excellence de l'Association des doyens des études supérieures

en 2008. En cinq chapitres, accompagnés d'une introduction et d'une conclusion étoffées, Cellard convie les lecteurs à une analyse des dimensions idéologiques et sociales, et, à un moindre degré, pédagogiques, de l'histoire littéraire québécoise, depuis le premier manuel de Camille Roy en 1907 jusqu'aux ouvrages publiés en 1996 à l'occasion de la réforme Robillard, en tout, une quinzaine de titres.

L'originalité de Cellard est d'envisager les « histoires littéraires » des différents auteurs dont elle traite dans leur dimension narrative afin de dresser son propre métarécit de l'histoire littéraire scolaire en trois étapes. Deux chapitres sont particulièrement impressionnants par l'érudition et la finesse des analyses, soit celui sur les diverses éditions des œuvres de Camille Roy et celui sur le retour du manuel scolaire à la suite de la réforme Robillard.

Cellard démontre de manière systématique en quoi Camille Roy a fait œuvre de pionnier. Il a défini le corpus et les écoles littéraires et il a vu la singularité de la littérature canadienne-française. Le rappel du contexte scolaire et des objectifs de formation du premier tiers du XX^e siècle permet à Cellard de souligner à quel point Roy est en phase avec une certaine idéologie conservatrice dans son entreprise de nationalisation de la littérature canadienne-française. Selon elle, les rééditions successives sont de véritables refontes de son discours. Ainsi en est-il de son *Histoire de la littérature canadienne* de 1930, qui inclut le corpus anglophone et valorise davantage les œuvres contemporaines. Quant à son *Histoire de la littérature de langue française* de 1939, elle se démarque par une mise en veilleuse des aspects religieux et patriotiques et par une sensibilité accrue aux questions esthétiques. Malgré les contraintes éthiques et les obligations esthétiques formulées en termes identitaires qui le caractérisent, selon Cellard, Roy réussit, à son époque, à tracer l'évolution d'un sujet collectif canadien-français et de son « génie national » (expression pour laquelle on perçoit Cellard un tantinet moqueuse). Avec le *Précis d'histoire littéraire* (1928) des sœurs de Sainte-Anne, les divers ouvrages de Roy constituent le premier temps du métarécit qu'elle construit : les paradigmes spatiotemporels y sont purement culturels et l'élève doit assimiler et reproduire les valeurs canadiennes-françaises qu'on lui a expliquées.

Le deuxième temps du métarécit est illustré à l'aide d'auteurs de manuels qui, tels Baillargeon (*Littérature canadienne-française*, 1957) et De Grandpré (*L'histoire de la littérature française du Québec*, 1967-1969), se situent de part et d'autre de cette date charnière qu'est 1960, avec le début de la Révolution tranquille. Baillargeon n'a pas les préoccupations éthiques de ses prédécesseurs et s'appuie, à un moindre degré qu'eux, sur les stéréotypes

nationalistes ; il est plus sensible qu'eux aux valeurs esthétiques et aux règles propres à l'espace littéraire. Le collectif en quatre volumes dirigé par De Grandpré, pour sa part, tient davantage compte de la qualité littéraire et de la singularité des œuvres ; ses collaborateurs sont imprégnés des avancées de la nouvelle critique littéraire, qui offre une nouvelle forme de légitimation du corpus québécois. Le deuxième temps du métarécit qu'illustrent les deux manuels privilégie les valeurs libérales et le présent, à la lumière duquel les auteurs réinterprètent le récit du passé. Par rapport au premier temps du métarécit, il y a mise à distance de la tradition nationale.

Trois manuels illustrent la période plus récente, tous parus en 1996, deux ans après le chambardement du curriculum de français dans les cégeps consécutif à la réforme Robillard (1994) et la création d'un « cours » (appelé « ensemble » dans la réforme) portant spécifiquement sur la littérature québécoise. Cellard décrit bien le contexte littéraire dans lequel se produit cette réforme (ex. : constitution de grandes équipes de recherche sur l'établissement des corpus québécois ou encore sur la vie littéraire québécoise), mais moins bien le contexte pédagogique (si ce n'est pour parler, assez sommairement, de l'apparition de la théorie socioconstructiviste, sans la relier aux enjeux de la didactique du littéraire, plus particulièrement celui de la réception des œuvres). Elle fait ressortir les convergences des trois manuels : présence de développements sur l'histoire sociopolitique, littéraire et artistique, sélection de morceaux choisis et de pistes de lecture, stabilisation des frontières génériques et enfin apport certain de la sociologie, des théories de la réception et de l'intertextualité.

Le premier manuel décrit, le Laurin (*Anthologie de la littérature québécoise*), semble à Cellard coller de trop près aux directives ministérielles et contenir un paratexte pédagogique trop consistant ; de plus, il insisterait trop sur le « destin national », à l'égal de Camille Roy, hypertrophiant l'importance de l'histoire dans le cours de français, et particulièrement celle de la Révolution tranquille. Le Weinmann et Chamberland (*Littérature québécoise. Textes et méthodes*) insiste davantage sur des critères esthétiques et culturels et est donc en phase avec la modernité. Quant au Bouvier et Roy (*Littérature québécoise du XX^e siècle*), il va encore plus loin que le précédent dans la sensibilité aux mutations littéraires et culturelles, mais se cantonne au XX^e siècle, ce qui fait qu'il est incomplet. Par ailleurs, ses « pistes de lecture » sommaires, bien qu'elles respectent la subjectivité du lecteur, favorisent moins l'utilisation en classe que les deux autres ouvrages. Le troisième temps du métarécit de Cellard est donc un modèle organique exempt de visées téléologiques et

identitaires, si l'on excepte le Laurin, un modèle où l'histoire littéraire est enfin envisagée pour elle-même, dans toute sa complexité.

L'œuvre de Cellard est profondément originale. Certes, de nombreux essayistes se sont penchés sur les manuels de Roy, mais beaucoup moins l'ont fait sur les autres auteurs dont elle traite. Et surtout, personne n'a songé à les mettre en perspective pour analyser l'évolution du discours qu'ils tiennent sur l'histoire littéraire canadienne-française, devenue québécoise, tout au long du XX^e siècle. Cellard dégage avec d'infinies nuances les trois temps de son métarécit, prudence louable si l'on songe à la complexité du sujet et à la difficulté qu'il y a à circonscrire ce que l'on entend par les préoccupations humanistes de l'enseignement littéraire. À terme, on la sent tout de même un peu hésitante face à cet acteur collectivement défini dans les manuels et qui chemine vers l'affermissement de sa subjectivité critique individuelle : oublierait-il trop ses racines et ses anciens référents symboliques ? Dans quel but au juste faut-il enseigner l'histoire littéraire du Québec ?

Monique Lebrun
Université du Québec à Montréal

Pierre Anctil et Ira Robinson (dir.)

Les communautés juives de Montréal. Histoire et enjeux contemporains, Québec, Septentrion, 2010.

Premier ouvrage de synthèse sur la communauté juive de Montréal en langue française, ce volume offre un survol précieux de l'histoire et de l'actualité d'une population en pleine mutation. Très diversifié dans son contenu, écrit dans un langage sobre et élégant, le livre embrasse un grand nombre d'aspects de la vie juive à Montréal depuis la Conquête.

Ce qu'on y apprend ? Pour ce qui est des origines des Juifs au Québec : que les Juifs n'étaient pas permis de séjour sous le régime français, que celle qui a essayé de s'y introduire en déguisement masculin (Esther Brandeau) en a été vite expulsée, que les premiers Juifs arrivés sous le régime anglais étaient de tradition sépharade. Plus près de nous, on apprend que Montréal est la ville canadienne où le yiddish continue d'être le plus parlé et où le taux de mariages mixtes est le plus bas. Ces deux dernières données peuvent donner l'image d'un judaïsme montréalais plutôt conservateur,